

69963 - Comment réciter la sourate de la vache à la maison? Suffit-il de l'écouter à partir d'un magnétophone?

question

La récitation de la sourate de la vache à la maison pour en chasser les démons nécessite-t-elle l'élévation de la voix? Peut-on utiliser un magnétophone à ce effet? Suffit-il de la réciter de manière discontinue?

la réponse favorite

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) nous a appris l'immense mérite de la lecture complète de la sourate de la vache comme il nous a parlé de certains de ses très importants versets tels le verser du Trône et les tout deux derniers versets. Parmi les mérites qu'il a attribués à la sourate figurent son aptitude à chasser les démons de la maison où l'on la récite et sa vertu préventive et curative par rapport à la magie.

D'après Abou Hourayrah, le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit:

« Ne rendez pas vos maisons semblables à un cimetière. Le diable évite/fuit de toute maison où l'on récite la sourate de la vache. » (Rapporté par Mouslim, 780).

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « La majorité de rapporteurs (du hadith) lit yanfirou (évite) mais certains rapporteurs de Mouslim lisent yafirrou (fuit); l'une et l'autre lecture restent correctes. Voir Charah Mouslim (6/69)

Abou Oumamah al-Bahili affirme avoir entendu le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: **« Lisez la sourate de la vache car elle est une source de bénédiction et son abandon entraîne le regret. Et les magiciens ne lui résistent pas. »** (Rapporté par Mouslim (804).

Sa récitation à haute voix n'en est pas une condition de validité car il suffit de la lire ou réciter à la maison, fût-ce à voix basse. Son efficacité ne dépend pas non plus de sa récitation d'un seul coup puisqu'on peut la réciter de manière progressive. Il n'est pas

exigé que le lecteur soit un seul des habitants de la maison car ils peuvent se partager la lecture. Il est toutefois préférable que la récitation soit faite d'un seul coup et par une seule personne.

On ne peut pas compter sur une lecture émise à partir d'une radio ou d'une magnétophone puisqu'elle doit être faite par les habitants de la maison concernée.

Cheikh Muhammad ibn Salih aOuthaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: **«Il existe un hadith reçu du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) selon lequel si quelqu'un récite la sourate de la vache, le diable n'entre pas dans sa maison..Si la lecture est faite à l'aide d'un magnétophone, obtient on le même résultat? »**

Voici sa réponse: **«Non ,non, la son du magnétophone n'est rien. Elle est inutile. On ne dit pas que son propriétaire a récité le Coran mais plutôt il a écouté la voix d'un lecteur ...On pourrait se demander si après avoir enregistré un appel à la prière, il suffirait de le diffuser au moment opportun? Non, cela ne suffirait pas. Si on enregistrerait un sermon émouvant et le diffusait le vendredi à l'aide d'un magnétophone en commençant par as-salaamou alaykou wa rahlatoullahi wa barakaatouho avant de laisser passer l'appel à la prière suivi du sermon, cela suffirait-il? Non car c'est un enregistrement fait dans le passé. C'est comme si on écrivait la sourate ou plaçait un exemplaire du Coran dans la maison. Cela nous dispenserait-il de la lecture de la sourate? Non. »** Assilatoul bab al-maftouh (souaal n° 986)

Si aucune des personnes habitant dans la maison n'est capable de réciter la sourate de la vache et si on ne dispose pas de quelqu'un qui soit en mesure de le faire pour les habitants et qu'ils emploient un magnétophone pour cette raison, il semble, avec la permission d'Allah, qu'ils obtiennent la faveur sus indiquée, à savoir le départ des démons de la maison. C'est surtout à espérer si les gens de la maison sont en mesure d'écouter le son du magnétophone.

Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes:

« D'après un hadith rapporté par l'imam Mouslim dans son Sahih, le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) **«Ne rendez pas vos maisons semblables à un cimetière. Le diable fuit de toute maison où l'on récite la sourate de la vache. »**

Ma question est: suffit-il d'apporter un magnétophone et d'y mettre une cassette contenant la sourate de la vache et de le démarrer pour écouter réciter toute la sourate ou faut qu'on la récite soi-même ou la fait réciter par quelqu'un? »

Voici sa réponse: **« Il semble - mais Allah le sait mieux- que la récitation de toute la sourate de la vache à partir d'une radio ou par le propriétaire de la maison permet d'obtenir la faveur mentionnée par le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) à savoir le départ des démons de la maison. Cependant , ce départ n'exclut pas le retour du partant après la fin de la récitation puisque le démon s'enfuit quand il entend l'appel à la prière et l'annonce de son début mais il revient ensuite pour inspirer l'individu au point de lui dire: dis ceci ou cela, selon une information vérifiée et reçue du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui). Ce qui est institué pour le croyant c'est de solliciter en permanence la protection d'Allah contre Satan et de se méfier de ses ruses et instigations et son incitation au péché. Allah est le garant de l'assistance.»** Madjmou fatawa Ibn Baz (24/413) Voir la réponse donnée à la question n°[132431](#).